



COMMUNE DE COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 10
Votants : 12

Le 5 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, suivant convocation transmise le mercredi 25 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, KIRKYACHARIAN Luc, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, SEMIOND Philippe, VIESSANT Celine

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à BARONNAT Bernard, CHERFILS Jacqueline à MOREAU Gaelle

Excusé sans procuration : GIRAUD Mathieu, HERMITTE Jean-Pierre, JEANNE Virginie, MOSSO Veronique, VERNET Laurent

Absents : MOUGIN Remi, PRAT Christelle

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

2026-004 - ATTRIBUTION DE LA DSP DU POINT D'ACCUEIL ET DE RESTAURATION DE L'EYCHAUDA

La procédure de sélection des candidatures et offres a été réalisée selon les formes imposées notamment par le code général des collectivités territoriales et le code de la commande publique.

L'objet de la délégation de service public est l'exploitation du point d'accueil et de restauration de l'Eychaуда.

Vu la délibération n°5 du 21 novembre 2024 créant la commission DSP.

Vu la délibération n° 126 du 22 octobre 2025 décidant de la gestion en DSP.

Vu la consultation pour les candidatures du 6 novembre 2025 au 12 décembre 2025.

Vu la commission DSP du 22 décembre 2025.

Vu le rapport de madame le Maire adressé aux conseillers 15 jours avant le conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le 09/03/2026

ID : 005-200064657-20260305-2026_004-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'attribuer la délégation de service public pour la gestion du point d'accueil et de restauration de l'Eychauda à Olivier Jacquot.

D'autoriser madame le Maire à signer le contrat de DSP.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 5 mars 2026

Le président de séance,
Gaelle MOREAU



Le secrétaire de séance,
Maryline FISCHER